



Baccalauréat professionnel : spécialité Maintenance des véhicules automobiles, options A, B, C

ANNEXE III

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL Maintenance de véhicules automobiles, option voitures particulières, option véhicules industriels, option motocycles.			Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public		Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé, enseignement à distance, candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles		Voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité	
Epreuves	Unités	Coef	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
E 1 : Épreuve scientifique et technique		5						
Sous-épreuve E11 : Analyse d'un système technique	U11	2	CCF		Ponctuel écrit	3h	CCF	
Sous-épreuve E12 : Mathématiques	U12	1,5	CCF		Ponctuel écrit	1 h	CCF	
Sous-épreuve E13 : Sciences physiques et chimiques	U13	1,5	CCF		Ponctuel pratique et écrit	1 h	CCF	
E2 : Epreuve technologique Etude de cas- Expertise technique	U2	3	Ponctuel écrit	3h	Ponctuel écrite	3h	Ponctuel écrite	3 h
E3 : Epreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel		10						
Sous-épreuve E31 : Evaluation de la formation en milieu professionnel	U31	2	CCF		Ponctuel oral	45 min	CCF	
Sous-épreuve E32 : Intervenir sur véhicules	U32	3	CCF		Ponctuel pratique	6h	CCF	
Sous-épreuve E33 : Intervention sur système de haute technicité	U.33	3	CCF		Ponctuel pratique	6h	CCF	
Sous-épreuve E34 : Economie - gestion	U.34	1	CCF		Ponctuel oral	30 min	CCF	
Sous-épreuve E35 : Prévention-santé- environnement	U.35	1	CCF		Ponctuel écrit	2h	CCF	
E4 : Épreuve de langue vivante	U4	2	CCF		Ponctuel oral	20 min(1)	CCF	
E5 : Épreuve de français, histoire, géographie et éducation civique		5						
Sous épreuve E51 : Français	U51	2,5	Ponctuel écrit	2h30	Ponctuel écrit	2h30	CCF	
Sous épreuve E52 : Histoire, géographie et éducation civique	U52	2,5	Ponctuel écrit	2h	Ponctuel écrit	2h	CCF	
E6 :Arts appliqués et cultures artistiques	U6	1	CCF		Ponctuel écrit	1h30	CCF	
E7 : Épreuve d'éducation physique et sportive	U7	1	CCF		Pratique		CCF	
Épreuves facultatives (2) Langue vivante	UF1		Ponctuel oral	20min(1)	Ponctuel oral	20min (1)	Ponctuel orral	20min(1)

⁽¹⁾ dont 5 minutes de préparation

⁽²⁾ La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre de l'épreuve obligatoire. Seuls les points excédant 10 sont pris en compte pour le calcul de la moyenne générale en vue de l'obtention du diplôme et de l'attribution d'une mention